

Procès-verbal de l'assemblée générale de L'Association des anciens et des anciennes du Collège de l' Assomption, tenue au 270 Boulevard de l' Ange-Gardien, à l' Assomption, au Collège de l' Assomption, le samedi 7 mai 2022 à 15 h

Présents : Sébastien Dupont, 151^e, président
Nelson Tessier, 129^e, 2^e vice-président
Michel Granger, 125^e, membre
Michel Blain, 128^e, membre
Ghislain Archambault, 145^e, membre

Formant quorum

Ordre du jour

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 4 mai 2019
- 3.0 Suivi du compte rendu de l'assemblée générale du 4 mai 2019
- 4.0 Rapport annuel de la présidence pour l'année 2021-2022
- 5.0 Présentation et adoption des états financiers du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021
- 5.1 Prévisions budgétaires
- 6.0 Nomination du vérificateur pour l'année financière 2022
- 7.0 Mise en candidature et élection des membres du conseil d'administration pour l'année 2022-2023
- 8.0 Questions diverses
- 9.0 Clôture de l'assemblée

1.0 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de monsieur Michel Granger, appuyé par monsieur Sébastien Dupont.

2.0 Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 4 mai 2019

Le compte rendu de l'assemblée générale du 4 mai 2019 est adopté à l'unanimité sur proposition de monsieur Sébastien Dupont, appuyé par monsieur Michel Granger.

3.0 Suivi du compte rendu de l'assemblée générale du 4 mai 2019

Le président fait rapport des éléments pertinents dans son *Rapport annuel de la présidence*, traité au paragraphe 4, qui suit.

4.0 Rapport annuel de la présidence pour l'année 2021-2022

Le président Sébastien Dupont présente, *pour dépôt*, et commente le rapport annuel des activités de l'Association, rapport en annexe aux présentes.

Après avoir fait état de la tenue des assemblées, au nombre de quatre, tenues tant en présentiel que virtuellement des membres du conseil d'administration, il souligne que chacun des comités tient les réunions qui lui sont nécessaires à la poursuite de ses objectifs, et qu'un état de réalisation est fourni au conseil, incluant ceux des Laurier.

Particulièrement les activités suivantes :

- tournoi de balle molle
- tournoi de golf
- conventum et pré conventum
- bulletin
- site Web
- communications numériques

- célébration du 100^e de l'association
- Amicale 2022

Liste des membres composant le conseil d'administration.

Le président termine en remerciant tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la tenue des différentes activités, par leur temps, leur énergie et leur disponibilité, en soulignant de façon spéciale le soutien et la collaboration des autorités du Collège de l'Assomption, et de la Fondation du Collège de l'Assomption.

Un merci tout spécial à madame Manon St-Hilaire.

5.0 Présentation et adoption des états financiers du 1er janvier au 31 décembre 2021

Le président Sébastien Dupont présente les états financiers de l'association pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, préparés par la firme **Archambault & Jolicoeur CPA inc.**, daté du 2 mai 2022, intitulé ***Rapport de mission d'examen et états financiers***, commentant particulièrement les éléments relatifs aux revenus et dépenses.

Il note une légère augmentation de l'Actif net. Aussi il y a augmentation des cotisations reçues pour les années suivantes.

Sur proposition de monsieur Michel Granger, appuyé par monsieur Ghislain Archambault, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers de l'association pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, tel que présentés.

5.1 Prévisions budgétaires

Le président présente, pour dépôt, les prévisions budgétaires pour la prochaine année.

6.0 Nomination du vérificateur pour l'année financière 2022

Sur proposition de monsieur Sébastien Dupont, appuyé par monsieur Nelson Tessier, il est résolu à l'unanimité de nommer la firme **Archambault & Jolicoeur CPA inc.** à titre de vérificateur pour l'exercice financier 2022.

7.0 Mise en candidature et élections des membres du conseil d'administration pour l'année 2022-2023

Monsieur Sébastien Dupont propose que les administrateurs mentionnés à la liste des candidats proposée par le comité des mises en candidature, annexée aux présentes, soit présentée pour approbation.

Cette proposition ayant été appuyée par monsieur Michel Granger, il est résolu à l'unanimité d'accepter comme administrateurs pour la l'année 2022-2023, ceux dont les noms apparaissent à la présente liste, soient :

René Gaboury, 119^e cours, **René-Pierre Beaudry**, 129^e cours , **Nelson Tessier**, 129^e cours, **Robert Thérien**, 147^e cours, **Sébastien Dupont**, 151^e cours, **Stéphanie Payette**, 153^e cours, **Philippe Cloutier**, 167^e cours, **Marc-André Dufresne**, 172^e cours, **Félix Parisé**, 176^e cours, **Julien Capolupo**, 181^e cours, **Manon St-Hilaire**, 999^e cours.

Il reste toutefois deux (2) postes à combler.

De plus sont membres d'office le représentant des éducateurs et des éducatrices, et le directeur général du Collège, ou son représentant.

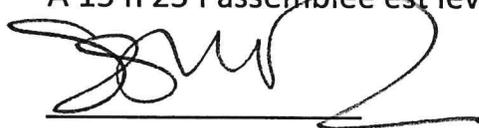
Le conseil d'administration veillera à combler les deux postes vacants.

8.0 Questions diverses

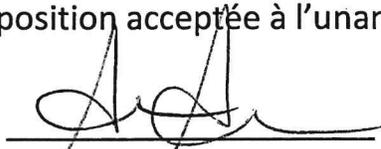
Le président remercie les membres présents à l'assemblée et leur fait part que tous les membres du conseil d'administration ont accompli un travail énorme et signifiant tout au long de l'année, ce qui a permis de maintenir une situation financière saine et équilibrée.

9.0 Clôture de l'assemblée

A 15 h 25 l'assemblée est levée, sur proposition acceptée à l'unanimité.



Président



Secrétaire